Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — Numéro 3.98 — TELEPHONE

La Ville modèle

Le coup de la caisse de chômage a fait long feu, M. Roussel n'en est pas très satisfait et le « Journal de Roubaix » est chargé de battre la grosse caisse, de faire la parade, le boniment, pour attirer l'attention publique sur les jongleries des compères qui forment la troupe moutiste.

On est arrivé, après bien des pourparlers, qu'il faut en croire le temps passé depuis le vote de l'importante somme de cinq mille francs, à faire mettre un article dans le journal de M. Méline, « La République Française ». Puis, sachant que les ouvriers n'ont aucune sympathie pour le journal qui, avec celui de Roubaix, est le plus grand ennemi de la classe ouvrière, on attribue cet article, intitulé « La Ville modèle », à la « Petite République », journal ministériel.

Et, en avant la musique !

« La création d'une caisse de chômage à Roubaix a une bonne presse, clame celui qui est chargé du boniment. De nombreux journaux, tant à Paris qu'en province, s'en occupent et adressent des éloges à la municipalité roubaisienne pour cette belle œuvre sociale qu'elle vient de créer.

La « Petite République » consacre à la caisse de chômage, un long article intitulé : « La Ville modèle ».

Nous voudrions bien savoir de quel numéro de la « Petite République », le « Journal de Roubaix » et M. Roussel, ont pu extraire le passage suivant, par exemple :

La *République française* a parlé, il y a quelques semaines, de l'œuvre admirable accomplie à Roubaix par la municipalité progressiste que préside M. Eugère Motte.

Après avoir remis de l'ordre dans les finances malpiédées par le précédent conseil collectiviste, nos amis, maîtres de l'Hôtel de Ville, ont marqué leur administration par une foule de réformes et d'améliorations dont bénéficie déjà la population ouvrière de cette grande cité industrielle. Son œuvre maîtresse, peut-on dire, a été la construction d'un hôpital, déjà apte à recevoir cinq cent cinquante malades.

M. Motte et ses collègues ne s'en sont pas tous là. Ils ont, dans les derniers jours de l'année écoulée, décidé la création d'un fonds de caisse de chômage involontaire. On sait combien est douloureuse cette plaie du chômage dans les agglomérations ouvrières. Nos socialistes, si puissants depuis nombre d'années à la Chambre et dans les sphères gouvernementales, maîtres de plusieurs municipalités importantes n'ont pas encore sonné — ou si peu ! — à fermer cette plaie ou tout au moins à en modérer l'acuité. C'est la Belgique, pays monarchique, qui leur a donné l'exemple.

Nous serions bien étonné que la « Petite République », journal blocard, appelle MM. Motte, Roussel et autres réactionnaires ses « amis » et le petit tour de passe-passe ne trompera personne.

Mais puisque, M. Roussel, ou un de ses admirateurs roubaisiens — il y en a encore malgré le chenil — s'est permis de parler des socialistes à propos de la caisse de chômage, nous allons, encore une fois, dire ce que nous pensons du chômage et de la façon de le supprimer.

On encense MM. Motte et Roussel dans la « République Française », parce qu'ils ont trouvé vingt-cinq mille francs, c'est-à-dire tout juste de quoi ne rien faire. A entendre leur apologiste, ils ont résolu le problème social, tandis que les socialistes tout puissants se tournent les pouces en regardant souffrir le peuple !

Si les socialistes étaient tout puissants, comme on l'insinue, l'institution de la fameuse caisse serait bien inutile, car il n'y aurait plus de chômage, plus de chômeurs.

C'est la société capitaliste, avec sa surproduction, qui a engendré ce mal pire que tous les autres ; c'est la suppression de cette société qui sera le remède énergique et nécessaire.

Alors, la machine ne poussera plus l'ouvrier sur le pavé, elle deviendra son auxiliaire, elle cessera d'être son ennemie.

Si le nécessaire peut se faire en six heures, chacun travaillera six heures ; si on arrive en trois heures, on se reposera le reste de la journée et l'on touchera plus qu'on ne touche dans notre société actuelle, car les intermédiaires auront été supprimés.

Aujourd'hui, les oisifs, les inutiles prennent les neuf dixièmes de la richesse et ceux qui l'ont produite sont obligés de se contenter du reste.

Voilà ce que feraient les socialistes s'ils étaient tout puissants. Cela ne les empêchera pas, en attendant, de faire, aussitôt entrés à l'Hôtel de Ville, une caisse de chômage, mais une caisse sérieuse.

Celle de M. Roussel est une fumisterie, il le sait bien, tous les Roubaisiens le savent, le « Journal de Roubaix » le sait et la « République Française » n'en a jamais douté.

R. L.

IL S'ENTRAINAIT

Il y a des gens courageux, mais certainement pas beaucoup comme Marceau Leclercq qui fut arrêté, la nuit dernière, vers onze heures et demie, au moment où, rue de l'Hospice, à deux pas de son domicile, il venait de mettre culotte bas, pour satisfaire un besoin naturel.

Qui sait s'il ne s'entraînait pas, en se découvrant ainsi par plusieurs degrés au dessous de zéro, pour aller, après tant d'autres, découvrir le pôle Nord !

On ne nous ôtera jamais de l'idée que le contrevenant méditait un voyage de découverte dans les régions glaciales.

PLUIE DE BLOCS

Un domestique de chez M. Félix Delattre, négociant en charbon, M. Théodore Rotsart, 24 ans, demeurant rue d'Inkermann, 144, a été blessé au genou et au pied droits par la chute de plusieurs blocs de charbon.

M. le docteur Lepers, qui lui a donné des soins, a prescrit un mois de repos.

EPAVES DE LA RUE

M. Dominique Desrumeaux, demeurant rue des Longues-Haies, 283, a trouvé six billets de loterie.

— M. Auguste Delanghe, demeurant rue de Denain, a trouvé un livret de mariage au nom des époux Liveau-Van Merhaeghe.

— Un livret de la société La Prévoyance Fraternelle a été trouvé et déposé au 36 arrondissement.

— M. Théophile Deruyter, demeurant rue du Coq-Français, a trouvé une reconnaissance du Mont-de-Piété.

— M. Auguste Pontville, demeurant rue de la Vigne, a trouvé une bottine.

INCENDIE RUE DE LA GARE

Doit-on dire commencement d'incendie ou incendie, les avis des gens compétents sont différents.

Quoiqu'il en soit, incendie ou commencement d'incendie, c'est au numéro 47 de la rue de la Gare, que les pompiers furent appelés hier vers midi.

Une personne travaillant rue de l'Espérance, ayant aperçu de la fumée qui sortait du toit, prévint un agent.

Celui-ci courut aussitôt au poste central de police d'où il prévint les pompiers.

Quelques minutes après, ceux-ci étaient sur les lieux du sinistre.

Quelques coups dans la cloison, auprès de la cheminée et la flamme jaillit. C'était en cet endroit que se trouvait le foyer qui fut copieusement arrosé.

Malheureusement, le feu s'était communiqué à la charpente du toit, qui fut elle-même brûlée sur une surface de deux ou trois mètres carrés.

A une heure et demie les pompiers, maîtres du fléau, regagnaient leur caserne et les tramways, dont le service avait été interrompu, reprenaient leur service ordinaire, n'étant plus obligés de faire transbordement.

Les dégâts n'ont pu être estimés parce que M. Plétin, dessinateur sur tissus, chez qui éclata l'incendie, était absent, mais la plus grande part peut être imputée à l'eau plus qu'au feu.

TOMBE DE SON METIER

M. Florentin Derveaux, 72 ans, tisserand chez MM. A. Toulemonde et fils, fabricants, rue de la Fosse-aux-Chênes, demeurant rue Watt, cour Six, par suite d'un faux pas, est tombé de son métier.

M. le docteur Lepers a constaté un gonflement assez volumineux du pied droit.

On en prendra la radiographie.

EN MANŒUVRANT UN BLOC

Un tailleur de pierre de chez M. Labis, entrepreneur rue de Flandre, M. Emile Valquemane, 40 ans, demeurant place de la Liberté, occupé dans le chantier de la rue des Arts, s'est fait des contusions multiples à la tête, aux épaules et aux reins et une entorse du genou droit, en manœuvrant un bloc de pierre. M. le docteur Delattre a prescrit 20 jours de repos.

BAIN TROP CHAUD

Un bien déplorable accident vient d'arriver à la jeune Germaine Delmule, âgée de deux ans, demeurant rue de Flandre, 64.

Malade depuis quelque temps, on avait ordonné des bains chauds.

Or, hier, on la mit dans une baignoire qui contenait de l'eau beaucoup trop chaude pour son pauvre petit corps qui fut horriblement brûlé.

Le docteur Dupré, de Wattrelos, ayant relevé des brûlures du deuxième degré sur tout le bas du corps, et jugeant son état grave, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

LES LISTES ELECTORALES

Les tableaux de rectification aux listes électorales générales sont déposés, à partir de ce jour, au secrétariat de la mairie (Bureau des élections).

Ces tableaux et ces listes seront communiqués à tout requerant.

Les réclamations et les demandes en inscription ou en radiation devront être formées dans le délai de vingt jours, à partir du 15 janvier, jusqu'au 4 février inclusivement.

Durant cette période, le bureau des élections sera ouvert, pendant la semaine, de neuf heures du matin à midi et de deux heures à six heures du soir, les dimanches, de neuf heures du matin à midi, et le 4 février, jusqu'à minuit.

Les réclamants sont invités à se munir de pièces justificatives.

INDELICATE COURSIERE

Il y a sur cette table deux billets de cent francs, avait dit à sa coursière — Berthe Playé — Mlle Guitet, modiste, 53, boulevard Gambetta, prenez-en un et allez faire la monnaie.

Il est toujours imprudent de laisser des billets sur une table ; il est imprudent surtout de le faire remarquer, Mlle Guitet devait s'en apercevoir aussitôt.

En effet, la coursière rapporta bien la monnaie du billet, mais la modiste constata la disparition de celui qui se trouvait avec le converti en espèces sonnantes et trébuchantes.

Elle fit une petite enquête qui n'amena aucun résultat, mais ne tarda pas à apprendre que Berthe Playé faisait des dépenses absolument extraordinaires pour sa bourse.

Elle entrait dans des magasins, achetait et, lorsque ses amies lui demandaient le prix des objets, elle donnait des prix très inférieurs à la réalité.

Ces jours derniers, elle arriva au magasin avec un piano de 2 fr. 50 acheté à Tourcoing.

C'est un cadeau, expliqua-t-elle.

Mlle Guitet se décida alors à parler de tous ces achats et de ses soupçons au commissaire de police du 3e arrondissement.

Celui-ci fit appeler Berthe Playé qui, après quelques hésitations, avoua tout.

Cette jeune fille, qui habite maisons Voltout, rue Pierre-de-Roubaix, a déclaré avoir dépensé le billet, moins quelques sous, pour se vêtir et offrir des cadeaux à tous les membres de sa famille et à ses connaissances.

Elle avait, notamment, acheté un manteau de 18 francs pour l'enfant d'un de ses frères, qui habite Tourcoing.

Jamais personne ne songea à lui demander où elle prenait l'argent nécessaire à toutes ces emplettes.

Berthe Playé, maintenue en état d'arrestation, a été dirigée sur Lille, où le juge d'instruction lui apprendra combien il est dangereux de prendre deux billets de banque pour faire la monnaie de cent francs, lorsque chacun d'eux représente justement cette somme.

LUMINOL Savon donnant au Linge une blancheur éclatante

COTE DE LA LAINE

Roubaix, 14. — On a coté ce matin en Bourse : Janvier 5 37 V ; février 5 32 V ; mars 5 30 V ; avril 5 30 V ; mai 5 25 V ; juin 5 25 V ; juillet 5 22 V ; août 5 22 V ; septembre 5 20 V ; octobre 5 20 V ; novembre 5 17 V ; décembre 5 17 V.

Affaires enregistrées en Bourse à midi :

10,000 kilos sur mars à 5 32 ; 5,000 sur avril à 5 30 ; 5,000 sur janvier à 5 27 ; 5,000 sur août à 5 22 ; 5,000 sur août à 5 25 ; 5,000 sur septembre à 5 20 ; 5,000 sur septembre à 5 25 ; 5,000 sur septembre à 5 17. — Total : 45,000 kilos.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

UN COUP DE MARTEAU. — Chez M. Crépelle-Fontaine, M. Raymond Loeil, 29 ans, chaudronnier, demeurant rue des Sept-Ponts, cour Saint-Antoine, s'est donné un coup de marteau sur le pouce gauche.

Quinze jours de repos.

EN HEURTANT LA BASCULE. — Chez M. Albert Heyndrickx, M. J.-B. Milne, 35 ans, tisserand, rue de Flandre, cour Gosman, 7, s'est fait une violente contusion à la cuisse gauche en heurtant la bascule de son métier.

Quinze jours de repos.

BLESSE A L'INDEX. — Chez M. Motte-Bossut fils, M. Emile Esprit, 61 ans, soigneur, à Lys, s'est fait une plaie à l'index droit en heurtant le bâti d'un batteur.

Quinze jours de repos.

UNE CHUTE. — Chez M. Motte-Bossut fils, M. Henri Delaeau, aide-mécanicien, boulevard Gambetta, 52, s'est blessé au médius et à l'annulaire droits en tombant.

Vingt jours de repos.

EN RELEVANT SON CHEVAL. — Un domestique de chez M. Achille Desplanques, M. Norbert Nottebaert, 55 ans, s'est fait une plaie à l'annulaire gauche en voulant relever son cheval qui était tombé.

Quinze jours de repos.

EN MANIANT UNE BALLE. — Chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, M. Fidèle Leconte, 27 ans, homme de peine, rue de la Paix, 68, s'est fait une piqûre à la main gauche en manient une balle de laine.

Quinze jours de repos.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds t. cafés.

Théâtre, Fêtes et Concerts

LES DEBUTS D'UNE FEMME DU MONDE. — Rappelons que la représentation des *Hannetons*, que nous avions déjà annoncée, est définitivement fixée au dimanche 19 janvier (matinée).

L'impresario Ch. Baret nous a réservé la primeur des débuts de Mme de Rioqlès, dont le nom est bien connu. La réplique lui sera donnée par d'excellents artistes.

Soldes avant inventaire — Galeries Lilloises, rabais considérables sur les marchandises dont l'écoulement immédiat est décidé.
5097-4.

INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS

AU RACING-CLUB. — Le Comité et les commissions se sont réunis en assemblée mensuelle le vendredi 10 courant, salle du Racing, hôtel Ferraille.

Avant l'ouverture de la séance, L. Pollet, au nom des commissions, présente au nouveau comité ses meilleurs souhaits pour 1908. Le président remercie et présente aux commissions les nouveaux secrétaire et trésorier.

On procède ensuite à l'élection de quatre membres actifs d'un membre scolaire ; lecture est donnée des noms de plusieurs nouveaux membres honoraires.

L'assemblée s'occupe des questions du challenge du Janus et de la réclamation de l'O. E. contre le terrain du R. C. R.

M. Alb. Waeles est chargé de diriger la commission de courses à pied jusqu'au renouvellement de celle-ci (élection devant avoir lieu fin mars).

Les trésoriers des différentes sections devront se rendre à la prochaine réunion du Comité pour la discussion des budgets.

LA BOUCHEE DE PAIN. — Semaine du 6 au 12 janvier 1908. — Nombre de portions distribuées : Grandes personnes, 1,056 ; enfants, 432. — Total : 1,488.

Dons reçus : De divers industriels, vieux cuirs. — D'un anonyme, deux paires vieilles chaussures et une casquette. — D'un anonyme, vieux vêtements. — De M. Léon Caucheleux, 4 kilos minérolin pour lile.

CHORAL DU FONTENOY (siège rue de la Lys, 21). — Aujourd'hui mercredi, 15 janvier, répétition générale, à 8 heures précises. Communications importantes.

MOUVEMENT SOCIAL

SYNDICAT DES CORDONNIERS. — Le Syndicat a tenu sa réunion au « Plat d'Or », où il a continué l'étude de ses statuts et de son organisation.

Nous avons à enregistrer plusieurs nouvelles adhésions.

Encore un peu et tous les cordonniers feront partie du Syndicat.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds t. cafés.

ETAT CIVIL

de ROUBAIX du 14 janvier 1908

Naissances. — Jean-Baptiste Schmittlein, rue Chanzy, 70. — Marie Verschaeve, rue Richard-Lenoir, 11. — Henri Verbauwhède, rue Blanchemaille. — Juliette Fourez, rue de Lecrs, maisons Vandeveide, 18.

Décès. — Marie Minne, 67 ans, sans profession, rue Barbieux. — Polonie Hermston, 24 ans, sans profession, rue Barbieux. — Vincent Hallez, 48 ans, journalier, rue Blanchemaille. — Emile Gatte, 18 mois, rue Blanchemaille. — Rosalie Widemann, 82 ans, sans profession, rue d'Alsace, 8. — Jean Monnier, 66 ans, constructeur-mécanicien, rue de Tourcoing, 149. — Alexandre Faidherbe, 40 ans, docteur en médecine, rue de l'Hospice, 28. — Gilbert Dubus, 7 mois, rue de la Conférence, 72. — Clara Semain, 32 ans, ménagère, rue des Longues-Haies, 219. — Julie Becquart, 80 ans, sans profession, rue de l'Hospice. — Lucie Rommelaere, 7 mois, rue Blanchemaille. — Modeste Vandemeulebroucke, 67 ans, marchand de légumes, rue de la Balance, 17.

A PROPOS DE TARRAGONE

Il paraît difficile maintenant d'ignorer que tout produit vendu sous l'appellation de Chartreuse n'est pas de la fabrication des Pères Chartreux qui, après leur expulsion, ont transporté à Tarragone leur distillerie.

Toujours fabriquée avec les procédés dont ils ont emporté le secret et les vieilles eaux-de-vie distillées par leurs soins, les vrais gourmets retrouvent avec plaisir dans la liqueur des Pères Chartreux, la finesse et l'arôme qui en ont fait de tout temps la reine des liqueurs.

GAZETTE TOURQUENNOISE

BUREAUX : 1, rue de Roubaix

La QUESTION du LAIT

La fraude et ses conséquences. — Ce qui fut lu lors de la dernière réunion du Conseil municipal. — Le lait des petits pauvres.

Nous avons tenu nos lecteurs au courant des prélèvements de lait et de beurre faits dans la plupart des quartiers. Nous avons consigné le résultat des analyses auxquelles on procède au laboratoire de Lille. On sait que ces analyses révélèrent que la plupart des marchands, dont les marchandises avaient été saisies, se livraient à la fraude la plus éhontée. C'est du lait que nous nous occuperons aujourd'hui.

La fraude du lait est d'autant plus criminelle qu'elle frappe de jeunes enfants dont le lait est le principal aliment et qu'elle met leur vie en danger.

Le lait saisi était non seulement écrémé, mais encore fortement additionné d'eau. Nous laisserons à d'autres le soin d'ergoter sur les avantages ou les désavantages du lait écrémé et de traiter maintes autres questions de ce genre. On pourra se réunir, tenir des palabres prétentieux, rédiger des ordres du jour plus ou moins sensationnels, toutes ces manœuvres n'empêcheront pas qu'un lait privé de ses principes essentiellement nutritifs ne soit impropre à l'alimentation et que les commerçants qui, pour réaliser de gros bénéfices, substituent au lait pur ce lait très relatif ne soient que des malfaiteurs publics qu'il faut traquer et atteindre. Il est permis d'espérer que les mesures prises contre eux sèront salutaires, mais il se peut que quelques-uns de ces personnages peu scrupuleux, réussissent à tromper la surveillance dont ils sont l'objet et à écouler, malgré tout, l'abominable mixture dont ils disent que c'est du lait. Nous donnons aux personnes qui seraient victimes de ces gens, le conseil de les dénoncer impitoyablement. La dénonciation — louable pour une fois — est le seul argument à opposer à l'impudence de ceux qui, par cupidité, compromettent la santé, la vie peut-être des jeunes enfants.

A ce propos, apprenons à ceux qui l'ignorent, et rappelons à ceux qui le savent, qu'il existe à Tourcoing une ferme-laiterie municipale, qui a déjà donné d'excellents résultats, qui promet d'en donner de meilleurs encore.

Au cours de la dernière séance du conseil municipal, fut lu un rapport présenté au nom de la commission des finances, et dont nous extrayons le passage suivant :

« **Ferme-laiterie.** — Les travaux d'agrandissement de la ferme sont terminés ; les étables seront bientôt en mesure de produire 200 litres de lait par jour et il va nous être possible d'organiser, sur des bases nouvelles, la distribution du lait aux enfants de la Sauvegarde et des crèches.

» Le conseil municipal connaît le fonctionnement du service actuel de distribution : 12 dépôts sont installés dans les écoles maternelles, dans les crèches et au Bureau de bienfaisance. Notre voiture dessert ces dépôts à une heure déterminée de la journée et les mères sont présentes au moment du passage de la voiture pour recevoir les biberons destinés à leurs nourrissons.

» Cette manière de procéder présente des inconvénients qui n'ont pas été sans appeler l'attention du comité de la Sauvegarde : perte de temps pour les mères, imprudence des enfants chargés des paniers, dégradation du matériel, et insuffisance des garanties au sujet des qualités et de la conservation du lait, surtout pendant la saison chaude.

» Ces constatations ont conduit la commission des Hospices à étudier la distribution du lait à domicile, devant laquelle elle avait reculé jusqu'ici, en raison des frais auxquels elle entraîne. Nous les récupérerons du reste en grande partie, par la vente aux particuliers du surplus de notre production, puisque nous allons produire mille litres au lieu de sept cents, et que nos établissements hospitaliers n'absorberont pas toute la différence.

» Nous nous empressons d'ajouter, pour éviter au commerce local toute occasion de s'alarmer, que le prix de vente du lait riche, pasteurisé et capsulé, sera assez élevé pour qu'il n'y puisse voir une concurrence sérieuse, autre qu'elle serait, en tout cas, limitée à des proportions bien modestes.

» Quatre voitures seront affectées à cet usage et, afin de ne pas en faire supporter la charge au seul service de la distribution du lait, nous comptons les répartir entre les services qui ne bénéficieront, car ces mêmes voitures serviront au transport des vivres des cantines scolaires et du linge des établissements hospitaliers.

» C'est à la faveur de cette combinaison que nous allons pouvoir réaliser notre projet, lequel aura ainsi le mérite de n'occasionner aucune dépense qui ne soit pas contrebalancée par une recette propre. »

Il serait inutile d'insister longtemps sur l'importance de ce paragraphe. Il établit que les enfants des familles vraiment nécessiteuses ne manquent pas tout à fait de lait pur.

Nous enregistrons cette nouvelle avec plaisir. Le rapport municipal énonce, en outre, que bientôt on disposera de trois cents litres de lait supplémentaires et que ces litres, d'un prix élevé, seraient à la disposition de ceux qui pourront les payer. Mais, est-il bien établi que tous les enfants dont les parents sont dans la gêne, seront pourvus de la quantité de lait qui leur est nécessaire ? C'est assez peu probable. Au lieu de mettre chaque jour en vente les trois cents litres supplémentaires, ne pourrait-on alors les réserver aux malheureux ?

Nul ne saurait s'élever contre cette mesure charitable. Et nous ne doutons pas que l'administration municipale ne renonce à son premier projet, si la nécessité d'une œuvre parfaitement humanitaire s'impose à elle.

Le problème est simple : est-ce trop de mille litres de lait pour alimenter les petits pauvres ?

Ce problème sera bientôt résolu par ceux qui ont qualité pour le faire.

LE DRAME DE LA RUE DE BAPAUME. — Voir aux Informations Régionales.

ENLEVEMENT D'UNE LAME D'AIGUILLAGE

Le wattman Decort, passant mardi matin rue de Roubaix, à la limite de Tourcoing-Roubaix, remarqua que l'une des lames de l'aiguillage des cars avait été enlevée. Cette lame a été remplacée par un mécanicien de la Compagnie des tramways. On ne sait s'il s'agit d'un acte de malveillance. Une enquête est ouverte.

ETRADITION

Les gendarmes de Tourcoing ont remis, mardi, à leurs collègues de Mouscron (Belgique), Camille Van den Hennel, né à Warlegham, 18 ans, venant de Lille, réclamé par le parquet de Tournai, pour vol ; Charles Dauphin, 39 ans, négociant, né à Wassaiges, venant de Lille, réclamé par le parquet de Tournai, pour vol, et Elise Rodenbach, 43 ans, venant de Lille, réclamée par le parquet de Bruxelles, pour vol et outrage aux agents.

ARRESTATION D'UN MALFAITEUR

La gendarmerie a arrêté, lundi après-midi, Henri Marescaux, 23 ans, journalier, né à Fouquières-les-Lens, recherché par le parquet de Béthune, pour complicité de vol par recel. Cet individu a été conduit à Lille.

MORT SUBITE D'UN OUVRIER

Louis Plankaert, 38 ans, trieur, rue de Gand, 282, revenait de chercher du travail, mardi matin, à 8 heures et demie. Il absorba une chope, puis s'affaissa.

Le docteur Caudrelier fut appelé et ne put que constater le décès. Le malheureux était depuis longtemps atteint d'une affection cardiaque. Il était marié et père d'un jeune enfant.

UNE EPICERIE PILLEE ET UN ESTAMINET LAPIDE

Dans la nuit de lundi à mardi, des inconnus ont brisé les carreaux du magasin de M. Albert Dekien, boulanger-épicier, rue de la Marlière, et ont enlevé des macarons, dragées, savons, etc., le tout d'une valeur de 10 fr. Plainte a été portée à M. Niédérst, commissaire de police du 3e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

⁂

Dans la même nuit, l'estaminet Henri Desplechin, à Neuville-en-Ferrain, recevait la visite de trois jeunes gens, Albert Dhalluin, 20 ans ; Lecomte Valéry et Emile Vaneste. L'un de ces jeunes gens entreprit un tour de force assez ridicule. Il voulut soulever avec les dents une table chargée de chopes. La table versa et les chopes furent brisées. Ni « l'artiste » ni ses camarades ne voulurent dédommager le cabaretier. On les mit à la porte. Ils lapidèrent le cabaret. Le garde Valcke fut prévenu et put arrêter Albert d'Halluin. Conduit à la gendarmerie, ce dernier a été conduit à Lille.

MAIN MUTILEE

Une ouvrière de la fabrique de tubes en papier Jules Delmotte, rue de la Tossée, 174, Mlle Rosa Lourneau, 17 ans et demi, apprentie, rue Franklin, cour Lepers, 1, a eu la main gauche prise dans une pince. On a dû procéder à la résection d'une partie de la phalangette.

Un mois de repos a été prescrit à la blessée.

SOCIETE DE PATRONAGE DES AVEUGLES DE LA REGION DU NORD

Grâce au bienveillant appui de M. Dron, député-maire, et de M. Desbouvrie, vice-président de la Commission des Hospices de Tourcoing, la Société de Patronage des Aveugles de la région du Nord vient de fonder à Tourcoing une section pour les aveugles de Roubaix, de Tourcoing et des localités environnantes.

Cette section est installée à l'Hospice général de Tourcoing, entrée par la rue de Tournai. On est prié d'adresser la correspondance relative à l'œuvre, 3, rue d'Havré.

A partir du dimanche 19 courant, un délégué de la société recevra tous les mercredis de quatre heures à sept heures et tous les dimanches de dix heures à midi les aveugles et les personnes qui veulent bien s'intéresser à eux. Pour rencontrer à d'autres moments le délégué au siège de la section, prière de demander par lettre un rendez-vous quelques jours à l'avance.

Nous rappelons que la Société de Patronage des Aveugles de la région du Nord a pour but d'aider les aveugles à gagner leur vie par leur travail. A cet effet elle leur fait apprendre des métiers en rapport avec leurs aptitudes et fait, dans toutes les classes de la société, une propagande active en vue d'ouvrir des débouchés à leur activité et leur procure en outre des avantages de toutes sortes en se faisant leur porte-parole auprès des administrations publiques ou privées. En un mot, elle fait tout ce qui est en son pouvoir pour augmenter le plus possible la somme de bien-être de chacun de ceux dont elle s'occupe.

LA SOLENNITE MUSICALE DU 2 FEVRIER

Dans un entrefilet de dimanche dernier, nous annoncions au public tourquennois, si amateur de belle musique que Jean Noté était de retour à Tourcoing, le dimanche 2 février prochain, pour prêter le concours de son admirable voix à une fête de bienfaisance, organisée — sous les auspices de l'Administration municipale — par l'Amicale Colbert, dans le but de venir en aide aux enfants pauvres de nos Ecoles.

Aujourd'hui, nous apprenons, avec non moins de satisfaction, que la Musique municipale prête également son précieux concours à cette œuvre charitable. Pour la circonstance, elle a mis à l'étude une partition de « Louise », opéra-comique du compositeur français Gustave Charpentier, un de nos concitoyens célèbre que tout le monde musical et artistique de Tourcoing voudra acclamer dans l'interprétation donnée à son œuvre par le talentueux chef de notre Harmonie M. Eustace, et l'exécution de ses musiciens qui exceleront à faire goûter le roman musical de notre grand compositeur.

LEURS RENTES

EN BROUETTANT DU CHARBON. — A l'usine municipale à gaz, Louis Picavet, 36 ans, brouetteur, rue de l'Union, 33, a fait une chute et s'est contusionné à la région lombo sacrée.

10 jours de repos.

EN NETTOYANT UN PEIGNE DE METIER. — Chez Charles Six, Flore Vaneste, 15 ans, bacleuse à Mouscron (Belgique), s'est blessée au pouce droit.

20 jours de repos.

AU COURS D'UNE CHUTE. — Au même établissement, Jules Gaillet, 56 ans, débourreur, 128, rue Achille Testelin, s'est contusionné à la région coccygienne.

15 jours de repos.

EN RETENANT UN CRIC. — Aux chaudronneries de Roubaix-Tourcoing, 27 bis, rue de Roubaix, Emile Delcourt, 49 ans, chaudronnier, rue de la Paix, cour Lefebvre, à Roubaix, s'est fait une déchirure musculaire de la région deltoïdienne droite.

12 jours de repos.

EN METTANT UN MOTEUR EN MARCHE. — A l'établissement Peullet, rue Sainte-Ursule, François Piérus, corroyeur, 57 ans, rue Saint-Pierre, s'est fait une entorse à la main droite.

15 jours de repos.

SOUS UNE PIECE DE FONTE. — Chez Wallaert-Vandamme, rue de la Vigne, 21, Adolphe Quivron, domestique, 34 ans, rue de la Baille, 76, a eu l'auriculaire droit pris sous une pièce de fonte et contusionné.

8 jours de repos.

ZUCCO QUINA ZUCCO QUINA ds t. cafés.

ETAT CIVIL

de TOURCOING du 14 janvier 1908

Naissances. — Quior Marguerite, rue d'Anvers, 124. — Dupont Emile, rue de la Blanche Porte, 124. — Dupont Emile, rue Blanche Porte, 131. — Bouchart Georgette, rue de Pontoise, 25. — Canoot Louise, rue de Calais, 4. — Waleck Albertine, rue du Casino, 14.

Décès. — Agache J.-B., 86 ans, rue d'Havré, 3. — Duriez Amélia, 4 mois, rue Denfert-Rochereau. — Planckaert Louis, 38 ans, rue de Gand, 282.

Beaucoup de Docteurs recommandent la *Grande Pharmacie de France*. Ils ont la certitude que leurs ordonnances seront exécutées scrupuleusement, produits de premier choix et prix absolument modérés et raisonnés. 26-779

Autour de Roubaix-Tourcoing

WATTRELOS

SUICIDE D'UN CULTIVATEUR

M. Albert Fauvarque, âgé de 29 ans, cultivateur au hameau de Saint-Liévin, avait fait, hier matin, sa tournée comme d'habitude, pour vendre du lait à ses clients. Il était rentré à sa ferme vers 8 heures et, après avoir dételé, avait conduit son cheval à l'écurie.

Sur ces entrefaites arriva un marchand de blé, désireux de causer au fermier. Mme Fauvarque, qui se trouvait dans sa cuisine, dit au visiteur que son mari se trouvait à l'écurie, en train d'arranger son cheval.

Le marchand de blé s'y rendit mais quelle ne fut pas sa stupeur en voyant Fauvarque pendu à une poutre. En toute hâte, il coupa la corde, mais déjà la mort avait fait son œuvre.

Le désespéré était marié depuis deux ans et père d'un enfant.

On ne sait à quoi attribuer sa funeste détermination.

LA FRAUDE. — Les préposés des douanes Hector Boucly et Alfred Demuynck ont arrêté, vers 11 heures du matin, près de la Croisade-Isolée, la nommée Elise Lefebvre, 23 ans, éplucheuse, demeurant à Roubaix, rue du Tilleul, 293, qui était porteuse de 1 kilo 500 de café vert, d'une valeur de 4 fr. 50.

TENTATIVE DE VOL. — Dans le courant de la nuit du 12 au 13 janvier, des malfaiteurs ont tenté de s'introduire chez M. Henri Dumuliez, contremaître, demeurant à Wattrelos, rue de Tourcoing. Ils avaient déjà brisé le volet et un carreau de la fenêtre. C'est par le bruit qu'a fait le carreau en tombant que M. Dumuliez s'est réveillé. En ouvrant sa fenêtre il a aperçu les individus qui prenaient la fuite.

Une enquête est ouverte par M. Buchart, commissaire de police.

ACCIDENT DE TRAVAIL. — A l'usine Leclercq-Duptre, un rattacheur, Delcroix Arthur, 52 ans, rue de l'Industrie, cour Leclercq-Mulliez, 3, a eu le poignet droit serré entre le bout du secteur et le rochet du métier à filer. Repos de 8 jours.

ETAT CIVIL du 14 janvier. — *Naissances.* — Maurice Bouquillon, rue des Champs. — Emilienne Orville, rue des Champs. — Arthur Anciaux, à la Carluyère, maisons Castelain. — Augustin Delcroix, rue Carnot, 390.

CROIX

ACCIDENTS DE TRAVAIL. — Dewisme Alfred, ouvrier à l'usine de tourteaux, écrasement de l'index de la main gauche.

— Demay Victor, charretier de la Société horticole, forte contusion du côté droit du thorax en conduisant un tombereau.

— Foucart Oscar, ouvrier boulanger aux Rentreurs, synovite tendineuse du pouce droit en pétrissant de la pâte.

ETAT CIVIL du 13 janvier. — *Décès.* — Spiensens Jean-Baptiste, 53 ans, tisserand, rue d'Arcole, 13. — Mercq Théodule, 43 ans, domestique, rue Paul-Bert, 46. — Delobette Pierre, 94 ans, sans profession, rue du Crêchet, 22. — Leclercq Louis, 81 ans, fabricant, rue de Roubaix, 22.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Emile Wattelle, M. Victor Henri, 19 ans 1/2, ajusteur, demeurant rue des Remparts, s'est fait des brûlures à la main droite en travaillant à la forge. Quinze jours de repos.

LA GRIPPE

La grippe n'est redoutable que par ses complications pulmonaires. Elle laisse, en effet, des lésions qui produisent, à la longue, une affection chronique des bronches comme l'asthme, le catarrhe et l'emphysème. Pour enrayer le mal, un seul remède est réellement efficace. C'est la poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle calme instantanément et guérit progressivement l'asthme, le catarrhe et l'oppression. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.
580-4

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

ACCIDENT. — En effectuant un montage à Tergnier, M. Hanot Jules, 34 ans, de St-Sauveur-lez-Arras, ouvrier à la Société Anonyme du Faubourg St-Sauveur, a été blessé au pied et aux reins. Il a été reconduit chez lui à Arras.

Cambriolage de Villers-au-Bois

Contrairement à ce qu'ils ont déclaré, les deux mineurs qui ont tenté de cambrioler le château que possède, à Villers-au-Bois, Me Dubron, avocat du barreau de Douai, n'étaient pas en état d'ivresse.

Les blessures du domestique Poulle sont plus sérieuses qu'elles ne paraissaient tout d'abord. Toutefois l'état du blessé n'inspire aucune inquiétude.

L'enquête se poursuit au sujet de cette bizarre tentative de cambriolage.

Boulogne

ABUS DE CONFIANCE

Un sieur M..., âgé de 43 ans, comptable dans la maison de serrurerie et poêlerie Ducarnoy, a été arrêté pour abus de confiance.

Le montant de ses détournements s'élève à 2.000 francs environ ; ce chiffre n'est pas définitif.

Pour se procurer cet argent, il usait de ce moyen bien simple. Comme il était chargé des opérations de caisse, il augmentait le montant des traites de 280 francs ; il le portait sur son livre de caisse, payée pour 380 francs. Et il faisait concorder ce chiffre avec celui de l'échéancier qu'il surchargeait.

Comme l'on voit, le système n'était pas compliqué, mais tout a une fin et le peu scrupuleux employé s'est fait prendre.

On ne sait encore à quoi il employait ainsi l'argent soustrait mais l'instruction ne saurait tarder à faire la lumière sur ce point.

Le coupable, qui n'a certainement pas songé aux siens en commettant ses indélicatesses habite sentier Dringhen. Il est marié et père de trois enfants.

ARRONDISSEMENT DE BOULOGNE

L'empoisonnement d'Alembon

L'instruction de cette mystérieuse affaire est pour ainsi